



Conseil d'établissement

Séance ordinaire du 11 juin 2024
Salle de rencontre 1202C
18 h 00 à 21 h 00

Procès-verbal

Sont présents :

		Présent(e)	Absent(e)	
1-	Gaudreau, Roxanne	x		Enseignante
2-	Duciaume-Bertrand, Olivier	x		Enseignant
3-	Paquette, Fanny	x		Enseignante
4-	Beaudry, Isabelle	x		Enseignante
5-	Alciné, Jems		x	Employée de soutien
6-	Gauthier, Alain	x		Parent
8-	Baril, Chantal		x	Parent
9-	Rouleau, Marc-André	x		Parent
10-	Fortin, Karine	x		Parent
11-	Langlois, Nancy	x		Parent
12-	Dagenais, Carole		x	Parent
13 -	Gagnon, Sylvain	x		Parent
14 -	Gauthier, Jacinthe	x		Parent, EHDAA

15 -	Guillen, Jeanne Kelly	x	Parent, EHDA (Sub)
16 -	Rainville, Nathalie	x	Parent
17-	Aubé, Anne Stéphanie	x	Personnel professionnelle
18-	Lafortune, Serge	x	Membre de la communauté
19-			Membre de la communauté
20-	Konate, Aminah Grace	x	Élève, secondaire 5
	Giroux, Philippe Carlos	x	Élève, secondaire 4

Sont également présents à la table du conseil :

François Bélanger	Directeur
Isabelle Legault	Direction adjointe
Christiano Bernier	Direction adjointe
Ndeye Thiam	Direction adjointe
Michel Verreault	Gestionnaire d'établissement

* La copie de la liste des présences est déposée en annexe I au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

OUVERTURE DE LA SÉANCE À :

1 a)	MOT DE BIENVENUE, PRÉSENCES ET QUORUM
	M. GAUTHIER SOUHAITE LA BIENVENUE ET NOTE QUE NOUS AVONS QUORUM

2 -	QUESTIONS DU PUBLIC
	AUCUN MEMBRE DU PUBLIC N'EST PRÉSENT

3 -	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
046 – CÉ20240611- 01	<p>CONSIDÉRANT que monsieur François Bélanger, directeur, a élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 11 juin 2024;</p> <p>CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du Conseil d'établissement de l'école secondaire Mont-Bleu;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Gauthier et appuyé par Anne-Stéphanie Aubé, il est résolu :</p> <p>D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 11 juin 2024;</p>

4 -	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 16 AVRIL 2024
046 – CÉ20240611- 02	<p>PRÉAMBULE</p> <p>CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire 16 avril 2024 plus de six (6) jours avant la tenue de la présente séance;</p>

	<p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Gauthier et appuyé par Mme Langlois, il est résolu :</p> <p>DE DISPENSER la secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance du 16 avril 2024;</p> <p>D'ADOPTER, avec modifications, le procès-verbal de la séance du 16 avril 2024 du Conseil d'établissement de l'école secondaire Mont-Bleu;</p> <p>La modification concerne le nom de Mme Gauthier qui a été inversé.</p>
--	---

5 -	SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL
	PAS DE SUIVIS À FAIRE AU PROCÈS VERBAL

6 -	TRAVAUX DU CONSEIL
6 a)	BUDGET ÉCOLE 2024-2025
046 – CÉ20240611- 03	<p>LE DIRECTEUR EXPLIQUE QU'IL S'AGIT D'UNE PROJECTION BUDGÉTAIRE PUISQU'ON NE CONNAÎT PAS ENCORE LA CLIENTÈLE POUR 2024-2025. ON PRÉVOIT 1541 ÉLÈVES MAIS ON AURA CONFIRMATION AU 30 SEPTEMBRE. LE BUDGET NE CONTIENT PAS DE GRANDES SURPRISES OU DE CHANGEMENTS MAJEURS.</p> <p>LE BUDGET EST ÉQUILIBRÉ ET PRÉVOIT DES DÉPENSES TOTALES DE 2 061 017 \$, COMPARATIVEMENT À 1 844 603 \$ POUR L'ANNÉE EN COURS.</p> <p>IL Y A DES AUGMENTATIONS DANS À PEU PRÈS TOUS LES SECTEURS, SAUF UNE LÈGÈRE BAISSÉ DANS LE TUTORAT ET L'AIDE ALIMENTAIRE MAIS CELA NE MET PAS EN PÉRIL LES SERVICES.</p> <p>IL Y A DES QUESTIONS SUR LES FRAIS DE SURVEILLANCE. LA DIRECTION EXPLIQUE QUE TRÈS PEU DE PARENTS REFUSENT LES FRAIS SPÉCIAUX POUR LA SURVEILLANCE. L'ARGENT SERT À PAYER UN SURVEILLANT SUPPLÉMENTAIRE PENDANT L'HEURE DU DÎNER.</p> <p>LES FRAIS RELIÉS À L'ACCUEIL ET À LA FRANCISATION NE SONT PAS ENCORE CONNUS.</p>

	<p>LA DIRECTION PRÉVOIT RÉCOLTER 20,000\$ EN LOCATIONS DE SALLES ET ESPACES SPORTIFS, MAIS IL Y A DES DÉPENSES ASSOCIÉES AUX REVENUS POUR DES ÉVÉNEMENTS COMME LA GATINEAU LOPPET.</p> <p>SUR PROPOSITION M. GAGNON DE ET SECONDÉ PAR M. GAUTHIER, LA RÉOLUTION SUR LE BUDGET EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ. INSÉRER RÉOLUTION ET NUMÉRO</p>
6 B)	CODE DE VIE 2024-2025
046 – CÉ20240611- 04	<p>LA DIRECTION A CONSULTÉ L'ÉQUIPE ÉCOLE. IL N'Y A PAS DE CHANGEMENTS AUX RÈGLES DE VIE MAIS DEUX SANCTIONS ONT ÉTÉ AJOUTÉES : CONFISCATION DE BIEN ET REFUS DE REPRISE D'EXAMEN.</p> <p>LA CONFISCATION DE BIEN EST LIÉE À L'INTERDICTION DU TÉLÉPHONE CELLULAIRE ET LE REFUS DE REPRISE D'EXAMEN NE S'APPLIQUERAIT QU'AUX ÉLÈVES QUI ABUSENT. CETTE DERNIÈRE MESURE NE FAIT PAS L'UNANIMITÉ. CERTAINS MEMBRES DU CONSEIL TROUVENT LA MESURE FLOUE ET DIFFICILE À APPLIQUER. LE DIRECTEUR PROMET DE FAIRE UN RETOUR SUR L'EFFICACITÉ DE LA MESURE L'AN PROCHAIN.</p> <p>SUR PROPOSITION DE MME LANGLOIS ET APPUYÉE PAR MME GAGNON, LE CODE DE VIE EST ADOPTÉ.</p>
6 C)	ASSEMBLÉE ANNUELLE DES PARENTS 2024-2025
046 – CÉ20240611- 05	<p>L'ASSEMBLÉE SE TIENDRAIT LE 11 SEPTEMBRE 2024 À 19H À L'AGORA. TROIS OU QUATRE MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT SONT EN ÉLECTION, DONT LE PRÉSIDENT ET LA SECRÉTAIRE.</p> <p>SUR PROPOSITION DE MME GAUTHIER, APPUYÉE PAR M. GAUTHIER, LA TENUE DE L'ASSEMBLÉE EST APPROUVÉE.</p>
6 C)	BILAN DU PLAN DE LUTTE 2023-2024
	<p>MME THIAM PRÉSENTE LE BILAN DU PLAN DE LUTTE CONTRE LA VIOLENCE, L'INTIMIDATION ET LA RADICALISATION 2023-2024. LE SENTIMENT DE SÉCURITÉ DES ÉLÈVES ET DU PERSONNEL A AUGMENTÉ, PASSANT DE 80 À 89%. DEPUIS LE DÉMÉNAGEMENT ET LES ÉLÈVES SAVENT QUI ALLER VOIR EN CAS DE PROBLÈME. LE MOMENT À TRAVAILLER CONCERNE LES DÉPLACEMENTS DANS L'ÉCOLE.</p> <p>LA VIOLENCE SEXUELLE A DIMINUÉ. LE TYPE DE VIOLENCE LE PLUS COMMUN EST LES INSULTES.</p>

	<p>LE NOMBRE D'INCIDENTS RAPPORTÉS EST PASSÉ DE 42 À 18 ENTRE 2022-2023 ET 2023- 2024.</p> <p>QUAND ON COMPARE AVEC LES AUTRES ÉCOLES SECONDAIRES DU CSSPO, MONT-BLEU EST AU-DESSUS DE LA MOYENNE PARTOUT.</p> <p>MME GAUTHIER FÉLICITE L'ÉQUIPE ÉCOLE POUR CES RÉSULTATS. LE DIRECTEUR FÉLICITE LES COMITÉS D'ÉLÈVES QUI ONT PARTICIPÉ ET FAIT LA PROMOTION DU PLAN.</p>
--	---

7 -	LES RAPPORTS ET MOTS DES REPRÉSENTANTS
	MOT DU PRÉSIDENT
	<p>À LE PRÉSIDENT SOULIGNE QU'IL S'AGIT DE LA DERNIÈRE RENCONTRE DE L'ANNÉE SCOLAIRE. LA DERNIÈRE RÉUNION DU C.É. AURA LIEU EN AOÛT. IL REMERCIE LES PARTICIPANTS DE LEUR PRÉSENCE ET DE LEUR IMPLICATION. IL SOUHAITE BONNES VACANCES AUX PARTICIPANTS.</p>
	MOT DES REPRÉSENTANT DES ÉLÈVES
	<p>LE REPRÉSENTANT DES ÉLÈVES TRANSMET LES SALUTATIONS DE GRACE, QUI NE PEUT PAS PARTICIPER À LA RENCONTRE.</p> <p>PHILIPPE DEMANDE UN SUIVI SUR CERTAINS ENJEUX SOULEVÉS LA DERNIÈRE FOIS. LE DIRECTEUR ANNONCE QU'À PARTIR DE LA PROCHAINE RENTRÉE, LE CHANDAIL D'ÉDUCATION PHYSIQUE NE SERA PLUS OBLIGATOIRE. LE DIRECTEUR ANNONCE AUSSI QU'IL DEVRAIT Y AVOIR UN MUR DE GRAFFITI.</p> <p>LES ÉLÈVES SE PLAIGNENT DE LA QUALITÉ ET DE LA VARIÉTÉ DE LA NOURRITURE À LA CAFÉTÉRIA. LE FOURNISSEUR VA CHANGER PUISQUE LA FAÇON DE FAIRE DES APPELS D'OFFRES VA CHANGER PUISQU'IL Y AURA UNE OBLIGATION D'UTILISER LES ÉQUIPEMENTS DE L'ÉCOLE.</p> <p>IL SOUHAITE AUSSI QU'ON PUISSE TAMISER LES LUMIÈRES DANS LES CLASSES PLUS FACILEMENT. UN NOUVEAU SYSTÈME SERA INSTALLÉ AU COURS DES PROCHAINS MOIS.</p>
	MOT DE LA REPRÉSENTANTE AU COMITÉ EHDAA
	<p>LE COMITÉ S'EST RÉUNI DEUX FOIS DEPUIS LA DERNIÈRES RENCONTRE DU CÉ : LE 29 MAI ET LE 3 JUIN.</p>

LA RÉUNION DU 29 MAI A ÉTÉ CONSACRÉ AUX IRRITANTS. LES MEMBRES AVAIENT ÉTÉ SONDÉS AU PRÉALABLE. MALGRÉ UN FAIBLE TAUX DE RÉPONSE AU SONDAGE, LES DISCUSSIONS ONT ÉTÉ POSITIVES ET CONSTRUCTIVES ET ONT DÉBOUCHÉS SUR CINQ RECOMMANDATIONS DE MESURES À PRENDRE PAR LA DIRECTION GÉNÉRALE EN LIEN AVEC LE MANDAT DU CCEHDAA. CES RECOMMANDATIONS PRÉSENTÉES LORS DE LA RÉUNION DU 3 JUIN PORTENT SUR LE PLAN DE SOINS, DES MODIFICATIONS À LA POLITIQUE POUR PRÉCISER CERTAINS POINTS EN LIEN AVEC LE PLAN DE SOINS, LA COMMUNICATION AVEC LES PARENTS, LES OUTILS TECHNOLOGIQUES ET LE PLAN DE RATTRAPAGE. IL RESTE À RÉVISER ET À FINALISER LE DOCUMENT AVANT DE LE FAIRE PARVENIR À LA DIRECTION GÉNÉRALE.

DEUX MEMBRES DU CCEHDAA ONT PARTICIPÉ AUX CONSULTATIONS DE LA CSSPO EN LIEN AVEC LES PROJETS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS, RESPECTIVEMENT POUR LE PRIMAIRE ET LE SECONDAIRE. MME GAUTHIER A REPRÉSENTÉ LES ÉCOLES SECONDAIRES AUX DEUX CONSULTATIONS (FIN AVRIL ET 10 JUIN). L'OBJECTIF ÉTAIT D'OBTENIR LES COMMENTAIRES SUR LES PRINCIPES DIRECTEURS POUR LES PPP, NOTAMMENT L'ABANDON DES CRITÈRES DE SÉLECTION ET DES FRAIS, LA MIXITÉ, L'INCLUSION, ETC. LES DISCUSSIONS EN PETITS GROUPES ONT ÉTÉ STIMULANTES ET PERMETTAIENT À TOUT LE MONDE D'EXPRIMER SON POINT DE VUE SUR DIVERS ENJEUX, QUI SE SONT TRADUITS PAR DES ACTIONS, LESQUELLES SERONT EXAMINÉES PAR LA CSSPO.

DEUX AUTRES PERSONNES DE MONT-BLEU ÉTAIENT PRÉSENTES, SOIT UN REPRÉSENTANT DE L'ÉCOLE ET UN PARENT. LES PROGRAMMES DE SPORTS-ÉTUDES ET DE PEI ONT SOULEVÉ BIEN DES PRÉOCCUPATIONS. ON A AUSSI PARLÉ D'ÉLITISME, DE COMPÉTITION AVEC LE PRIVÉ, DE RETOUR AUX COURS DE BASE, À DE MEILLEURES COMMUNICATIONS ENTRE LES ÉCOLES, DE COMMUNAUTÉS DE PRATIQUE, DE RURAL VS URBAIN, DE DIVISION EST-OUEST. SI LE CA DU CSSPO APPROUVE LA PROPOSITION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE, D'AUTRES NOUVELLES SUIVRONT LA SEMAINE PROCHAINE.

LE PRIX RACHEL PATRY A ÉTÉ ATTRIBUÉ À L'ÉQUIPE DES CLASSES TSA DE L'ÉCOLE DE LA CITÉ QUI FAIT BEAUCOUP D'INTÉGRATION.

MOT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

M. GAUTHIER DIT QU'IL Y A EU UNE RENCONTRE DU COMITÉ. ILS ONT ADOPTÉ LE CALENDRIER 2025-2026 ET IL Y A EU UNE CONSULTATION POUR MODIFIER LES BASSINS DE CERTAINES ÉCOLES PRIMAIRES, DONT ST-PAUL, CÔTE-DU-NORD ET PARC DE LA MONTAGNE.

CELA NE DEVRAIT PAS AVOIR D'IMPACT SUR LA CLIENTÈLE DE MONT-BLEU MAIS PROVOQUERA PROBABLEMENT QUELQUES VAGUES DANS LES QUARTIERS TOUCHÉS.

	MOT DU REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ
	<p>M. LAFORTUNE REMERCIE LA DIRECTION ET SON ÉQUIPE POUR LA TRANSPARENCE DONT IL ONT FAIT PREUVE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE. IL FÉLICITE L'ÉQUIPE ÉCOLE ET LES ÉTUDIANTS QUI SE SONT APPROPRIÉS LES NOUVEAUX LOCAUX ET QUI ONT FAIT RAYONNER LE NOM DE MONT-BLEU DANS LA RÉGION.</p>
	RAPPORT DU PERSONNEL
	<p>LE DIRECTEUR REMERCIE LES PARENTS, LES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ ET LES MEMBRES DU PERSONNEL. IL SOULIGNE QUE L'AMBIANCE AU C.E. EST BONNE ET QUE LE CONSEIL FONCTIONNE BIEN, DÉMONTRE L'ÉNERGIE ET LA SYNERGIE QUI RÈGNE DANS L'ÉCOLE. ÇA A ÉTÉ UNE GROSSE ANNÉE AVEC LE DÉMÉNAGEMENT ET LA GRÈVE MAIS LA RÉPONSE DU PERSONNEL ET DES PARENTS AVEC LE PLAN DE RATTRAPAGE A ÉTÉ À LA HAUTEUR.</p> <p>IL Y A EU DES BOULEVERSEMENTS À LA DIRECTION AVEC LE DÉPART DE MME PHILIPPE ET L'ARRIVÉE DE M. BERNIER. ISABELLE LEGAULT PART AUSSI DIRIGER L'ÉCOLE ST-PAUL À LA RENTRÉE.</p> <p>IL Y A BEAUCOUP D'ÉVÉNEMENTS (GALAS, REMISE DES DIPLÔMES, BAL) ET LA PÉRIODE DES EXAMENS.</p> <p>POUR L'ÉTÉ, IL Y AURA QUELQUES AMÉLIORATIONS À L'AGORA, À L'ÉCLAIRAGE ET AUX PORTES DES CASIERS ET DU BLOC SPORTIF.</p> <p>LES JEUNES DU PROGRAMME FPT ONT SERVI 276 REPAS AUX PARTICIPANTS AU GALA DU RSEQ.</p> <p>C'EST LA PÉRIODE DES EXAMENS ET LA FIN DE L'ANNÉE. IL SOUHAITE DE BONNES VACANCES AUX PARTICIPANTS ET ANNONCE LA TENUE D'UNE RÉUNION À LA FIN AOÛT.</p>

8 -	AFFAIRES NOUVELLES
	PAS D'AFFAIRES NOUVELLES

9 -	LEVÉE DE LA SÉANCE
------------	---------------------------

046 – CÉ20240611- 06	<p>L'ordre du jour étant épuisé</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Gauthier appuyé par M. Rouleau, il est résolu</p> <p>DE LEVER la séance ordinaire à 20 :30</p>
----------------------------	---

Monsieur Alain Gauthier, président

Monsieur François Bélanger, directeur

Date